Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 18 janvier 2019

Les débats sur le conflit du Haut Karabakh dominent la presse du jour.

Débats sur le conflit du Haut Karabakh/ La presse revient sur le conflit du Haut Karabakh. *Hraparak* rend compte de l'avis de l'ancien candidat à la Présidence, Président du « parti constructif de l'Arménie », Andrias Ghoukassian, selon lequel il y a toujours une contradiction quant au règlement pacifique car autour de la table les parties négocient sur un règlement pacifique alors qu'à l'intérieur des pays les gouvernements arménien et azerbaïdjanais préparent leurs populations à la guerre. Selon lui, le format du groupe de Minsk de l'OSCE pourrait bientôt s'épuiser, car l'OSCE pourrait abandonner cette mission si aucune proposition des co-présidents n'est acceptée par les parties. « Un moment viendra où il n'y aura plus de propositions ». Pour preuve - la déclaration du Ministre des Affaires étrangères italien en 2015 quand il assumait la présidence de l'OSCE selon laquelle l'OSCE n'est pas l'unique format pour le règlement du conflit. Selon A. Ghoukassian, le groupe de Minsk promouvrait toujours les principes de Madrid et attendrait l'accord de l'Arménie alors que Nikol Pachinian a décidé que la responsabilité de la prise de la décision doit reposer sur les autorités du Haut Karabakh. Commentant la possibilité d'une guerre au printemps 2019, le politicien a indiqué que l'Azerbaïdjan n'aurait pas la ressource politique pour mener une guerre au Haut Karabakh. Quant à la guerre d'avril 2016, selon A. Ghoukassian, il s'agissait d'un complot international dont les anciennes autorités arméniennes faisaient partie. Selon lui, c'était une guerre contractuelle, pour créer des conditions pour imposer aux populations la nécessité d'un règlement pacifique, tandis que maintenant une telle entente n'est pas possible à la suite de changements politiques en Arménie. *Jamanak* revient sur les accords de Vienne et de Saint Pétersbourg conclus à l'issue de la guerre d'avril 2016. Selon *Jamanak*, tandis que les anciennes autorités blâment les nouvelles pour avoir « perdu l'accord de Vienne », cet accord a été compromis bien avant la révolution des velours. Selon *Jamanak*, l'accord de Vienne qui prévoyait des mécanismes de maintien et d'enquête internationales de cesse feu sur la frontière arméno -azerbaïdjanaise a été compromis lors de la rencontre de Saint Pétersbourg, pour preuve- aucune mention de l'accord de Vienne dans la déclaration résumant la rencontre de Saint Pétersbourg. Le quotidien rappelle que lors de la conférence de presse le lendemain l'Ambassadeur de France en Arménie de l'époque avait spécifiquement indiqué que l'accord de Vienne « restait prioritaire dans leur agenda » malgré l'absence de sa mention dans la déclaration de Saint Pétersbourg. Selon *Jamanak* cette déclaration de l'Ambassadeur témoignerait des soupçons que Saint Pétersbourg avait le but de substituer l'accord de Vienne, car celui de Vienne neutralisait le monopole de la Russie de contrôle de statut quo du conflit. *Jamanak* rappelle que la rencontre de Vienne était en mai sous le patronage des Etats-Unis et a été suivie en juin par la rencontre de Saint Pétersbourg sous le patronage de la Russie. Selon *Jamanak* une rencontre sous le patronage du troisième co-président : la France était attendue, mais n'a jamais eu lieu. Une troisième rencontre a eu lieu à Genève en octobre 2017 sous le patronage du groupe de Minsk ce qui témoignerait qu'un cycle aurait été brisé. Selon *Jamanak*, Serge Sarkissian étant préoccupé par les

élections parlementaires en 2017 et son élection au poste du Premier ministre ne se préoccupait pas particulièrement de l'accord de Vienne. *Aravot* indique que l'attaché de presse du « Président du Haut Karabakh » Davit Babaian a qualifié de juste la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE concernant la nécessité de « préparer les populations à la paix », pourtant ce processus pourrait mettre beaucoup de temps. Selon lui, ce conflit concerne trois peuples : arménien, du Haut Karabakh et azerbaïdjanais et que la préparation à la paix ne peut pas être initiée tant que le format des négociations n'est pas assuré. Selon lui, la première démarche devrait être la suppression de la politique provoquant la xénophobie anti-arménienne auprès les azerbaïdjanais, et la partie azerbaïdjanaise doit comprendre que le Haut Karabakh ne fera pas partie de l'Azerbaïdjan et que le conflit doit être résolu exclusivement par les biais pacifiques.

Le gouvernement ne sera pas complètement constitué dans les délais prévus par la loi/ Les journaux rendent compte de la déclaration du Premier ministre Nikol Pachinian selon laquelle la nouvelle structure du gouvernement arménien n'est pas encore déterminée et qu'il ne nommera donc pas tous les ministres pour l'instant. La presse rappelle qu'après avoir été officiellement reconduit lundi au poste de Premier ministre, Nikol Pachinian devrait, en vertu de la Constitution arménienne, nommer les membres de son cabinet dans les cinq prochains jours. N. Pachinian a rappelé que selon la loi, le gouvernement est considéré formé lorsque les deux tiers de ses membres sont nommés. Ainsi, N. Pachinian compte nommer les deux tiers des membres du gouvernement tandis que les autres ne le seront pas tant que les changements apportés à la structure du gouvernement ne seront clarifiés. Le Premier ministre a réaffirmé que le nombre de ministères sera réduit, mais que ce processus devrait être géré « sans choc et de manière parfaitement fluide et prévisible ». Rappelons que selon un projet de loi gouvernemental, il est proposé de réduire le nombre de ministères de 17 à 12 en supprimant le Ministère de la Diaspora et en fusinant les quatre autres Ministères avec différents organismes (cf. revue du 11 janvier 2019). Selon *Joghovourd*, prenant en compte le fait que non seulement les ministres, mais aussi le Premier ministre et les trois vice-premiers ministres sont membres du gouvernement, au total on compte 21 membres ce qui veut dire que pour remplir les deux tiers, Nikol Pachinian devra nommer au moins 14 personnes. D'après le quotidien, la formation complète du gouvernement pourrait être retardée, car le projet de la restructuration mettra du temps et étant donné les débats publics, il n'est pas exclu que le gouvernement remette à plus tard la décision sur la fusion du Ministère du développement économique et des investissements avec le Ministère de l'agriculture, ainsi que la décision sur la suppression du Ministère de la Diaspora. « Enfin, l'optimisation est pénible et frappera une tranche de la société, obligeant beaucoup à rejoindre l'armée des chômeurs » conclut le quotidien.

Propos sur l'Arménie dans le rapport de « Human Rights Watch »/ Les journaux indiquent que l'organisation réputée de défenseur des droits basé à New York « Human Rights Watch » (HRW) a fait l'éloge des nouvelles autorités arméniennes en les félicitant d'avoir organisé des élections largement reconnues comme démocratiques et d'avoir relancé une enquête pénale sur les violences post électorales de 2008. Dans son rapport annuel sur les pratiques des droits de l'homme dans plus de 100 pays, HRW indique que N. Pachinian « a hérité d'un pays en proie à la corruption et à une myriade de problèmes de droits de l'homme, y compris les brutalités policières, la violence domestique et la discrimination à l'égard des personnes LGBT ». Le rapport de HRW mentionne également les accusations criminelles portées en juillet contre l'ancien Président Robert Kocharian et deux généraux à la retraite. Selon HRW, l'enquête précédente était à sens unique et seuls les représentants de l'opposition étaient portés devant la justice. *Joghovourd* note que le HRW a critiqué les anciennes autorités, mais a également mis en garde les nouvelles en les appelant à respecter pleinement les droits de tous les détenus en matière de procédure et assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire. Selon

Joghovourd, les démarches des autorités dans le cadre de l'enquête du 1er mars 2008 devront être strictement conformes aux lois, car les institutions internationales surveillent cette affaire et toute entorse à la loi nuirait à la réputation de l'Arménie.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.